

SUSTAINABLE FINANCE: IT'S TIME FOR A REAL IMPACT!

OCTOBER 26TH, 2021 - PALAIS BRONGNIART, PARIS

Communiqué de presse

Climate Finance Day 2021 : accélérer la transformation juste et durable de l'économie réelle grâce à la finance à impact

Paris, le 27 octobre 2021 – Placé sous le Haut Patronage du Président de la République et le Patronage du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, le Climate Finance Day, organisé par Finance for Tomorrow, branche de Paris Europlace, a réuni des intervenants issus de tous horizons afin d'échanger sur les actions à mener pour accélérer le déploiement de la finance durable et démocratiser la finance à impact.

Le Climate Finance Day est un rendez-vous multi parties-prenantes visant à renforcer la mobilisation de la Place de Paris en faveur de la finance durable. L'édition 2021, consacrée à la finance à impact, a réuni le 26 octobre environ 60 intervenants dont 10 internationaux et plus de 350 participants au Palais Brongniart, rejoints par 1500 visiteurs en ligne. "Catalyseur des engagements" des acteurs financiers, l'évènement a été, cette année encore, l'occasion de nouvelles annonces afin de répondre au défi de la transformation juste et durable de l'économie.

Thierry Déau, Président de Finance for Tomorrow, Président Directeur Général de Meridiam, a déclaré : « A quelques jours de la COP26, alors que la finance durable s'est hissée en tête de l'agenda international du secteur financier nous voulons développer la finance d'impact pour nous assurer d'avoir un effet concret dans le monde réel. Au cœur de nos actions, ce changement de mentalité est nécessaire pour espérer les Objectifs de Développement Durable et limiter le réchauffement climatique conformément aux Objectifs de l'Accord de Paris. »

Augustin de Romanet, Président de Paris EUROPLACE, Président de Groupe ADP, a souligné « la priorité stratégique que constitue pour la place de Paris l'action menée en matière de finance durable, l'importance des premiers résultats obtenus, notamment en matière de très forte réduction des investissements dans toutes les activités liées au charbon par les banques, sociétés d'assurance, sociétés de gestion. Et la nécessité aujourd'hui d'accélérer la démarche pour être au rendez-vous de la neutralité carbone en 2050, en associant l'ensemble de l'écosystème de la place financière : entreprises industrielles, investisseurs, banques et intermédiaires financiers. »

Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie et des Finances et de la Relance a appelé la Place de Paris à « s'engager dans une trajectoire de réduction de l'intensité carbone de [ses] investissements en lien avec l'accord de Paris. Cette trajectoire doit être crédible, elle doit être transparente avec un calendrier contraignant. J'ai demandé au Président de Amundi, de mener une mission pour permettre à la place de Paris d'être à la hauteur de l'accord de Paris. C'est indispensable. »

Pauline Becquey, Directrice Générale de Finance for Tomorrow a commenté : « Nous entendons les attentes des militants qui se sont exprimés à l'occasion du Climate Finance Day, mais nous regrettons que les méthodes employées ne s'inscrivent pas dans un dialogue et aient perturbé l'organisation d'une partie des interventions. Nous avons toujours ouvert les portes de l'évènement aux ONG, car il vise à rassembler tout l'écosystème pour transformer les pratiques financières. C'est bien tout l'objet du Climate Finance Day : certes, faire le bilan des actions déjà réalisées mais surtout rappeler l'immense chemin qu'il reste à parcourir et prendre des engagements pour accélérer la mobilisation du secteur ! »

1 – De nouveaux engagements sur le désinvestissement des énergies fossiles et les financements en faveur de la transition énergétique

A l'occasion de cette journée, les acteurs financiers ont annoncé de nouveaux engagements sur le désinvestissement des énergies fossiles pour aligner leurs portefeuilles avec les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.

- La **Banque Postale** a réitéré ses engagements de sortie totale des énergies fossiles (pétrole & gaz) à horizon 2030 annoncés le 14 octobre dernier. [Voir Le Communiqué de Presse.](#)
- **BPCE** a annoncé avec deux grandes priorités : poursuivre la décarbonisation des portefeuilles, grâce notamment à l'outil d'impact climatique *Green Weighting Factor*, et continuer l'accompagnement des entreprises, avec 21 milliards d'euros dédiés au financement de l'efficacité énergétique des bâtiments, des énergies renouvelables et la mobilité verte.
- La **Caisse des Dépôts**, en application des [engagements pris lors du Climate Finance Day d'octobre 2020](#), accélérera en 2022 sa politique d'exclusion de ses portefeuilles d'actions et obligations d'entreprises cotées du secteur pétrole et gaz n'ayant pas de stratégie climat crédible, non européennes et européennes, sur la base de critères objectifs partagés, listés en annexe 1. Elle maintient une participation minoritaire dans un nombre limité d'entreprises du secteur auprès desquelles elle a une discussion actionnariale efficace et qui ont engagé une réorientation de leurs activités. De plus, afin d'accélérer l'atteinte des objectifs climatiques nationaux et d'adopter les principes clés de la « finance à impact », **la Banque des Territoires et Bpifrance** s'engagent à faire passer la part cumulée de leurs financements en faveur de la transition écologique à 40% en 2024 (cette part était de 26 % en 2020). L'ensemble des annonces du Groupe CDC sont à découvrir en annexe 1.
- Le **Groupe Crédit Agricole** s'inscrit dans les engagements collectifs pris par les grandes institutions financières en soutenant les Net Zéro Alliances dans tous les métiers : banque, asset-management (Amundi) et assurance (CA Assurances) ; et en s'engageant dans la **coalition des six plus grandes banques françaises** contre le réchauffement climatique, avec, dès janvier 2022, l'arrêt total de tout financement de projets liés à l'extraction de pétrole et gaz de schiste, sables bitumineux. Le groupe complète ces engagements collectifs par des engagements de : protection de la zone arctique où le financement direct de projets pétroliers et gaziers sera exclu ; baisse significative du financement de la production de pétrole de 20 % d'ici 2025. Le Groupe Crédit Agricole intensifie par ailleurs sa mobilisation pour le financement des énergies renouvelables en renforçant ses investissements et son exposition aux énergies non carbonées.
- Les **assureurs**, par l'intermédiaire de la **FFA**, ont annoncé une initiative pour définir leurs politiques de dialogue avec les entreprises du secteur des combustibles fossiles, incluant des calendriers d'arrêt de financement des entreprises qui ne renonceraient pas à leurs nouveaux projets de production des énergies fossiles non conventionnelles. ([communiqué de presse](#))

Les annonces de certains partenaires, en particulier AXA, sont repoussées de quelques jours, toujours dans le cadre de la Paris for Tomorrow Week, en raison de l'intervention de militants ayant perturbé l'agenda de l'événement dans la matinée.

D'autres acteurs financiers ont également annoncé des engagements sur le secteur des énergies fossiles en marge du Climate Finance Day (voir annexe 2).

2 – Accélérer la transformation du secteur financier pour renforcer l'impact de la finance durable

En 2021, la communauté des acteurs financiers engagés s'élargit avec **17 nouveaux membres ayant rejoint Finance For Tomorrow**, réunissant à date **86 institutions membres** représentant la diversité de la Place de Paris. Leur action pour la finance durable doit se concrétiser par une transformation juste et durable de l'économie réelle. Pour cela, **les acteurs ont insisté sur le nécessaire développement de la finance à impact**. Quelques jours avant le Climate Finance Day, le groupe de place Impact, coordonné par Finance For Tomorrow a présenté les premiers résultats de ses travaux pour promouvoir une ambition commune de la Place de Paris : une définition commune, une grille d'évaluation du potentiel de contribution à la transformation durable des fonds et une série de recommandations pour développer la finance à impact. [Les documents sont disponibles en ligne.](#)

L'accélération de l'évolution des pratiques financières et du financement de la transition écologique passe aussi par l'innovation. Pour soutenir cette dynamique, Finance for Tomorrow organise depuis quatre ans le Challenge « Fintech for Tomorrow ». Les lauréats de cette année sont **Neuroprofiler**, une plateforme d'e-learning basée sur la finance comportementale et les principes de la gamification, pour évaluer les préférences ESG des épargnants et **Garnot Computing**, qui décentralise les *data centers* pour générer des économies d'énergies.

3 – Une mobilisation de la Place de Paris à portée internationale, à quelques jours de la COP26

Le Climate Finance Day consolide la position de la Place de Paris comme acteur de référence sur les enjeux de la finance durable dans une dynamique internationale :

La mobilisation de la place financière sur les enjeux de transition juste, concrétisée par le lancement de la coalition d'investisseurs « Investors for a Just Transition » en juin dernier, constitue un axe fort des travaux de Finance For Tomorrow. A l'approche de la COP26, Nick Robbins, co-fondateur de l'Alliance britannique pour le financement de la transition juste (« Financing the Just Transition Alliance ») a appelé **les coalitions européennes de la finance pour une transition juste à travailler ensemble**.

Alors que **les enjeux de biodiversité** se font de plus en plus prégnants, l'intervention d'Elizabeth Maruma Mrema, Secrétaire Exécutive de la Convention des Nations-Unies (UN CBD) a constitué un appel de mobilisation du secteur financier à l'approche de la COP15, qui doit définir les objectifs et le cadre d'action pour la prochaine décennie. Depuis plusieurs mois, les membres de Finance For Tomorrow se sont mobilisés pour contribuer au lancement de la TNFD et l'association est désormais membre du groupe des observateurs. Plusieurs acteurs ont ainsi annoncé leur ambition en matière de biodiversité :

- Récemment, **Axa** a renforcé ses engagements pour préserver la biodiversité, en mettant en place un plan contre la dégradation des écosystèmes forestiers et en investissant 1,5 milliard d'euros pour soutenir une gestion durable des forêts. [Voir le communiqué de presse.](#)
- L'**AFD** a rappelé son objectif annoncé début 2021 d'investir 1 milliard d'euros d'ici 2025 dans des projets liés à la protection de la biodiversité, et de s'engager à ce que 30% de nos financements climat aient des co-bénéfices biodiversité d'ici 2025 ([lien](#)).

Chaque année, le Climate Finance Day est un catalyseur des nouveaux engagements du secteur financier. Pour les suivre, les analyser et les rendre accessible, Finance for Tomorrow a développé un **Observatoire de la Finance durable** soutenu par l'Union européenne dans le cadre du projet Finance ClimAct. Un an après son lancement, l'Observatoire recense +1300 engagements de 380 acteurs volontaires. Une annonce aura lieu le 28 octobre sur le suivi international des engagements du secteur privé, dans le cadre du One Planet Summit.

A propos

Finance for Tomorrow est la branche de Paris EUROPLACE lancée en juin 2017 pour faire de la finance verte et durable un élément moteur du développement de la Place de Paris et la positionner en centre financier de référence sur ces enjeux. Les 86 membres et observateurs de Finance for Tomorrow s'engagent dans une charte commune à contribuer à réorienter les flux financiers vers une économie bas-carbone et inclusive, en cohérence avec l'Accord de Paris et les Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'ONU. Finance for Tomorrow est présidée par Thierry Déau, Président Directeur général et fondateur de Meridiam.

Contacts presse :

Pauline Lemenicier : p.lemenicier@financefortomorrow.com

Juliette Rama-Testu : jrama-testu@fargo.agency

Fanny Vidal : fvidal@fargo.agency

Amélie Verone : averone@fargo.agency

[Annexe 1 – Détail des éléments d'annonces de la Caisse des Dépôts pour le communiqué de presse en marge du Climate Finance Day](#)

La Caisse des Dépôts exclut de ses portefeuilles les entreprises du secteur fossile n'ayant pas de stratégie climat crédible

- o **S'agissant du financement des énergies fossiles**, la Caisse des Dépôts, en application des engagements pris lors du Climate Finance Day d'octobre 2020 (cf [communiqué de presse 29/10/2020](#)) **annonce qu'elle accélérera en 2022 sa politique d'exclusion de ses portefeuilles d'actions et obligations d'entreprises côtées¹, non européennes et européennes, du secteur pétrole et gaz sur la base de critères objectifs partagés :**
 - Stratégie d'alignement 1.5°C
 - Cible de réduction de l'empreinte carbone
 - Part de compensation carbone
 - Capacité et CAPEX d'énergies renouvelables
 - Mix énergétique actuel et futur
 - Nouveaux projets d'exploration et d'exploitation
 - Formation des salariés
 - Fermeture des usines
 - Intégration des enjeux climat dans la gouvernance et la rémunération des dirigeants
 - Discussion actionnariale efficace

Elle maintient une participation minoritaire dans un nombre limité d'entreprises du secteur auprès desquelles elle a une discussion actionnariale efficace et qui ont engagé une réorientation de leurs activités. Elle poursuivra et renforcera ses actions d'engagements auprès de celles-ci concernant leur alignement sur un scénario de limitation à 1,5°C du réchauffement climatique et ses conséquences concernant le développement de nouveaux projets d'exploration et d'exploitation ([voir le détail des lignes d'engagement dans la politique climat du Groupe CDC : <https://www.caissedesdepots.fr/engage/au-service-des-francais/la-transition-ecologique>](#)).

- o **Cette politique est renforcée par les engagements concernant le charbon thermique des entités financières du Groupe CDC (CDC, Bpifrance, LBP et sa filiale CNP, LBP-AM, SFIL) suivants :**
 - atteindre une **exposition au charbon thermique de ses portefeuilles d'investissements nulle** d'ici 2030 dans les pays l'OCDE, et d'ici 2040 dans le reste du monde. La plupart des entités du Groupe appliqueront cet engagement dès 2022;
 - appliquer les seuils d'exclusion du charbon thermique à tous leurs autres financements (prêts, garanties, crédits exports ... : voir le détail [ici](#)) ;
 - ne pas financer de développeurs de mines et infrastructures dédiées au charbon thermique après avoir déjà exclu les développeurs de centrales à charbon.
- o Afin de permettre l'accélération de l'atteinte des objectifs climatiques nationaux, **la Banque des Territoires et Bpifrance s'engagent à faire passer la part cumulée de leurs financements en faveur de la transition écologique à 40% en 2024 (cette part était de 26 % en 2020) et à adopter les trois principes-clés de la « finance à impact »** tels que définis par le **groupe de travail de Finance for Tomorrow** dédié : l'intentionnalité, l'additionnalité et la mesure de l'impact. Sur les 40 Md d'euros mobilisés par la Banque des Territoires et Bpifrance sur la période 2020-2024 dans le cadre de leur « Plan Climat », **22% ont déjà été mis en œuvre au 30 juin 2021 et fait l'objet d'un suivi d'impacts non financiers ².**

¹ Portefeuilles de la Direction de la Gestion d'actifs

²Ce qui concrètement permet par exemple de couvrir, en énergies renouvelables, les besoins de 818 000 foyers ; d'économiser 26 Gwh/an d'énergie consommée par des bâtiments publics avec le soutien de la Banque des Territoires et à plus de 680 entreprises de réaliser leur diagnostic d'impact environnemental avec le soutien de Bpifrance

Annexe 2 – Récapitulatif des engagements pris par les acteurs financiers en marge du Climate Finance Day

- Les **six plus grandes banques françaises** ont annoncé le 18 octobre 2021, par l'intermédiaire de la **FBF**, qu'elles ne financeront plus, dès 2022, les projets dédiés et les entreprises dont la part d'hydrocarbures non conventionnels dans l'exploration et la production (pétrole de schiste, gaz de schiste et sables bitumineux) serait supérieure à 30 % de leur activité.
- **MAIF** a annoncé le 21 octobre 2021 l'arrêt immédiat du financement de nouveaux projets de production de pétrole et de gaz, la sortie totale du pétrole et du gaz non conventionnels d'ici 2030 et la sortie totale du pétrole conventionnel d'ici 2040.
- **L'Ircantec** a renforcé ses engagements climatiques le 22 octobre 2021 en annonçant notamment que la politique d'exclusion de valeurs du portefeuille ciblera en particulier les entreprises qui n'adoptent pas de plans de sortie du charbon d'ici 2030, qui poursuivent l'exploitation de gisements de pétrole et de gaz non conventionnels ou qui développent de nouvelles capacités de production d'énergie fossile.